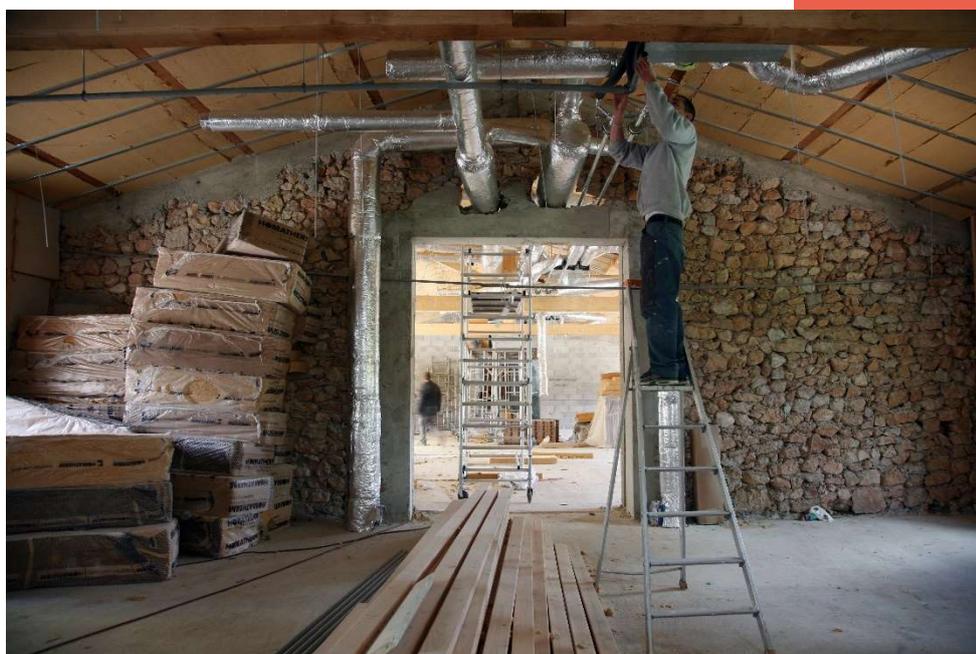


Juin 2024

Appel à candidature

Architecture frugale – 20 réhabilitations inspirantes en PACA



Réhabilitation de la Ferme de Beaucueil – Marjorie Bolikian (architecte) © Patrice Terraz

Recherche d'une vingtaine de réalisations inspirantes pour une mise en valeur dans un livre et éventuellement une exposition et un colloque.

Ces projets doivent concerner la transformation d'un bâtiment existant (rénovation, réhabilitation, restructuration, extension, surélévation etc.), la revitalisation d'un espace public (centre bourg, etc.), l'usage de matériaux biosourcés, géosourcés et de réemploi, l'application des principes bioclimatiques, etc.

1- Le projet et son contexte

Après un premier ouvrage intitulé 'Construire frugal en Provence-Alpes-Côte d'Azur' édité en 2020, fruit de l'association entre EnvirobatBDM et Dominique Gauzin-Müller, d'autres régions ont développé des livres recensant des projets frugaux inspirants en construction neuve mais aussi en réhabilitation. Cela a été le cas dans les régions Grand Est, AURA, Hauts-de-France, Occitanie et Nouvelle Aquitaine.

En s'inscrivant dans cette continuité, EnvirobatBDM et ses partenaires souhaitent participer à cette dynamique afin de promouvoir des projets, cette fois-ci uniquement en rénovation ou réhabilitation, qui ont des approches transversales et frugales sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le projet s'articule autour de la publication d'un ouvrage et éventuellement l'organisation d'événements, comme :

- Une exposition des exemples de bâtiments et aménagements frugaux retenus (environ 20) ;
- Un colloque valorisant les acteurs des projets présentés.

Calendrier prévisionnel du projet :

- 30 août 2024 minuit : date limite de candidature
- Octobre 2024 : Sélection des projets par le jury
- Janvier 2025 : Parution de l'ouvrage

2- Architecture frugale

La frugalité comprend plusieurs dimensions que nous souhaitons mettre en valeur à travers les exemples qui seront retenus. Selon Dominique Gauzin-Müller, l'approche frugale est holistique, mais se concentre sur quatre thèmes, qu'elle décrit ainsi :

□ Frugalité en sol

La frugalité commence dès le choix de l'implantation et la rédaction du programme, et pose parfois la question : Faut-il encore construire ? Elle appelle une utilisation raisonnée du sol, le respect du site et la valorisation du territoire. Elle lutte contre le mitage du paysage et peut aller jusqu'à la sanctuarisation des terres agricoles afin de garantir une production alimentaire locale. Elle encourage la métamorphose du « déjà-là » pour donner une nouvelle vie à des immeubles existants. Les exemples sont variés : transformation de friches urbaines en pépinières d'entreprises, revitalisation d'un centre-bourg grâce à la rénovation d'un ensemble immobilier délabré, conversion d'une chapelle en espace culturel ou d'une ferme en boulangerie, etc.

□ Frugalité en énergie

Dans le domaine de l'énergie, le « Manifeste pour une frugalité heureuse et créative » prône des solutions sobres et efficaces pour assurer le confort thermique, en été comme en hiver. Quand ils sont minimisés par des mesures bioclimatiques, une isolation renforcée et une ventilation naturelle, les besoins peuvent être couverts par des énergies renouvelables produites localement, dans le neuf comme en rénovation. Loin de la mode des « bâtiments intelligents », qui dépendent d'installations techniques parfois fragiles et lourdes en maintenance, certains projets consomment cinq fois moins d'énergie grâce à des mesures simples et efficaces. Inventivité et intelligence collective conduisent à des solutions robustes, qui misent sur l'implication des occupants.

□ Frugalité en matériaux

Le béton armé est responsable d'environ 8 % des émissions de CO₂. Gros consommateur de sable et granulats, de plus en plus rares, il devrait être réservé aux ouvrages pour lesquels il est incontournable. Les choix frugaux concernant les matériaux et leur mise en œuvre doivent être guidés par l'usage de ressources locales et la valorisation de savoir-faire artisanaux, afin de minimiser l'empreinte environnementale du bâtiment et de participer à l'essor économique du territoire qui l'entoure. Terre, bois, paille, chanvre... les matériaux vernaculaires peuvent aussi servir la modernité tout en assurant le confort des usagers.

□ Nouveaux processus

La frugalité vise la décroissance du matériel, mais prône la croissance et l'épanouissement des relations humaines, dans toute leur richesse. La conception de bâtiments frugaux fait souvent l'objet d'une démarche participative intégrant les futurs usagers, voire les riverains. Elle instaure dès l'amont une collaboration bienveillante entre tous les acteurs, du maître d'ouvrage aux entreprises, en passant par les architectes, les ingénieurs des bureaux d'études et de contrôle, etc. »

3- Les partenaires du projet

EnvirobotBDM s'est tournée vers ses partenaires régionaux historiques dont les compétences sont incontournables pour mettre en œuvre ce projet :

<input type="checkbox"/> Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de PACA	
<input type="checkbox"/> Fibois SUD	
<input type="checkbox"/> Frugalité Heureuse et Créative	

DOSSIER DE CANDIDATURE

L'appel à candidature est ouvert aux architectes et diplômé.e.s d'Etat en architecture ayant réalisé un projet répondant aux principes de la frugalité (frugalité en sol, frugalité en énergie, frugalité en matériaux, nouveaux processus) livré depuis 2014 et situé en région PACA.

Pour EnvirobotBDM, le référent à contacter sera Carlos Vazquez, Pilote du pôle ressources. Pour chaque projet, un dossier complet doit être envoyé par mail à cvazquez@envirobotbdm.eu
La date limite d'envoi est fixée au **30 août à minuit**.

Contenu

Les documents à fournir sont les suivants :

1. La fiche de candidature à compléter (Annexe 1)
2. La fiche de présentation du projet (Annexe 2)
3. 1 CV détaillé
4. La copie du diplôme du mandataire
5. L'attestation de l'année en cours de l'inscription à l'ordre national des architectes
6. Le justificatif de l'exercice libéral en France, ou de l'exercice en tant qu'associé d'une société (Fiche de situation INSEE ou extrait K-bis de moins de 3 mois www.insee.fr)

VALORISATION DES CANDIDATURES

Cette publication de projets frugaux en PACA appartient à une collection 'Architecture frugale' qui a démarré en PACA en 2020, pour ensuite se développer dans les régions Grand Est, AURA, Hauts-de-France, Occitanie et Nouvelle Aquitaine (voir <https://frugalite.org/la-collection-architecture-frugale/>).

Outre la présentation dans un ouvrage largement diffusé, les candidat.e.s retenu.e.s bénéficieront d'une communication sur les réseaux de l'ensemble des partenaires (site web, newsletter, réseaux sociaux...).

DEMANDE D'INFORMATIONS

Vous avez besoin d'informations complémentaires, merci d'envoyer un e-mail à :

Carlos Vazquez – Pilote du pôle ressources

EnvirobatBDM

cvazquez@envirobatbdm.eu

Annexe 1-FICHE DE CANDIDATURE

Identité de l'architecte mandataire :

- Nom – Prénom
- Nom - Prénom co-gérant

Statut professionnel : libéral Salarié Autre :

Présentation de l'agence :

- Raison sociale de l'entreprise :
- N°Siret :
- Adresse :
- Code postal :
- Ville :
- Téléphone :
- Mail :
- Site internet :

Combien de projets présentez-vous ?

Dans quelle(s) catégorie(s) votre projet s'inscrit 'il ?

- 1- Frugalité en sol
- 2- Frugalité en énergie
- 3- Frugalité en matériaux
- 4- Nouveaux processus

Désignation du projet :

Lieu de réalisation (nom de la ville et du département) :

Désignation du maître d'ouvrage :

Composition de la maîtrise d'œuvre :

Contenu de la mission de la maîtrise d'œuvre :

Type d'ouvrage et étendus des travaux (extensions, réhabilitation) :

Surface de plancher :

Année de réalisation :

Coût des travaux (en € HT) :

Description du projet (**2000 signes COMPRIS ESPACES**):

- Architecturale :
- Environnementale et énergétique :

Mention du (des) principe particulièrement mis en valeur dans le projet :

Système constructif (existant/réhabilitation/extension) :

Isolation :

Systèmes :

- Ventilation :
- Chauffage :
- ECS :
- Production d'énergie :

Labellisation/Démarche :

Envoyez-nous 4 à 6 illustrations (photos, plan de masse...) dans un fichier zippé à :
cvazquez@envirobatbdm.eu